

Comment ça marche ?



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion des associations

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

1. Se connecter sur son compte

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association

FAQ Assistance

CONNEXION

Adresse de messagerie
Veuillez renseigner le champ Adresse de messagerie.

Mot de passe
Mot de passe oublié ?

CONNEXION

CRÉER UN COMPTE

Besoin d'aide ?

2. Créer un compte

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association

FAQ Assistance

CREATION DE VOTRE COMPTE

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.

M Mme

Nom

Prénom

Adresse de messagerie

Mot de passe

Confirmez le mot de passe

CRÉER CE COMPTE

RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION

Besoin d'aide ?

Anticiper la demande de subvention

Mettre à jour les informations



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association



FAQ

Assistance

Le dispositif Pass'sport est prolongé jusqu'au 28 février 2022 afin de permettre au plus grand nombre de clubs et de jeunes éligibles d'en bénéficier. La reprise de la saisie de vos bénéficiaires est pleinement opérationnelle depuis le 5 janvier 2022, et sera possible jusqu'au 28 février 2022.

AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

SUIVI DES DÉMARCHES ▾

Association : **COMITÉ RÉGIONAL OCCITANIE DE GYMNASTIQUE**

N° RNA W113003757

N° SIREN 825174667

Consulter/modifier les informations administratives →

Consulter la liste des établissements →

Demander une subvention

Demander remboursement Pass'Sport

Saisir les comptes-rendus financiers

(6)

Besoin d'aide ?

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ



Mettre à jour les informations

 **Le Compte Asso**
Le site officiel de gestion d'association

COMITÉ RÉGIONAL OCCITANIE DE GYMNASTIQUE

n° RNA : W113003757 n° SIREN : 825174667

Cette association appartient au champ de l'ISJ

Identité	COMITÉ RÉGIONAL OCCITANIE DE GYMNASTIQUE
Adresses et coordonnées	Siège: 10 BIS avenue YVES BRUNAUD 31770 Colomiers
Activités	Objet social: 011000 - sports
Composition	Simple
Affiliations et adhérents personnes morales	1 affiliation
Personnes physiques	3 personnes déclarées
Agréments administratifs	1 agrément déclaré
Moyens humains	
Coordonnées bancaires	1 rib
Comptes	
Documents	

!/ \ Des documents sont parfois à télécharger dans les items

Mettre à jour les documents

Les documents téléversés doivent être ceux de la saison en cours (2022 ou 2023) :

LISTE DES DOCUMENTS

Sélectionner l'état du document

COURANTS

Archivés

← RETOURNER AUX INFORMATIONS

Téléverser	Type	Origine	Nom	Date de chargement	Année de validité	Commentaire	Télécharger	Actions
	Liste dirigeants	RNA	Non défini	04/02/2021 13:32	2021			
	Récépissé	RNA	Non défini	04/02/2021 13:32	2021			
	Statuts	RNA	Non défini	17/05/2016 15:36	2016			
	Comptes annuels	association	CROG - 2020 - Comptes annuels.pdf	26/04/2021 16:58	2020			
	Projet de l'association	association	Projet Re?gional Occitanie 2024.pdf	07/05/2021 16:43	2021			
	Rapport du commissaire au compte / Bilan financier	association	CROG - 2020 - Pr??sentation rapports CAC Morereau (2).pptx	26/04/2021 16:56	2020			
	Budget prévisionnel	association	BUDGET 2020-2021.pdf	26/04/2021 16:53	2021			
	Rapport d'activité	association	CROG - 2020 - Pr??sentation rapports CAC Morereau.pptx	26/04/2021 16:54	2020	2020		
	Rapport financier annuel	association	RAPPORT GESTION SAISON 19-20.pdf	26/04/2021 16:46	2020			
	Attestation d'affiliation	association	Attestation_1011.pdf	26/04/2021 16:31				
	Coordonnées bancaires (RIB)	association	iban_COMITE_REGIONAL_OCCITANIE_DE_00020504601.pdf	03/05/2021 15:55				

Nombre d'entrées affichées:

To

Demander une subvention

Demander une subvention



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association



FAQ

Assistance

Le dispositif Pass'sport est prolongé jusqu'au 28 février 2022 afin de permettre au plus grand nombre de clubs et de jeunes éligibles d'en bénéficier. La reprise de la saisie de vos bénéficiaires est pleinement opérationnelle depuis le 5 janvier 2022, et sera possible jusqu'au 28 février 2022.

AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

SUIVI DES DÉMARCHES ▾

Association : **COMITÉ RÉGIONAL OCCITANIE DE GYMNASTIQUE**

N° RNA W113003757

N° SIREN 825174667

Consulter/modifier les informations administratives →

Consulter la liste des établissements →

Demander une subvention

Demander remboursement Pass'Sport

Saisir les comptes-rendus financiers

(6)

Besoin d'aide ?

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ



Demander une subvention



DEMANDE DE SUBVENTION



RECHERCHER UNE SUBVENTION

▲ Les subventions proposées sont filtrées automatiquement à partir de l'adresse du siège de l'association. Il est possible de retirer ce filtre en activant le bouton "Afficher toutes les subventions".

Le code est
indiqué dans la
note de cadrage
(2201)

Recherche

PLUS DE CRITÈRES

Nom du dispositif

Afficher toutes les subventions

Besoin d'aide ?

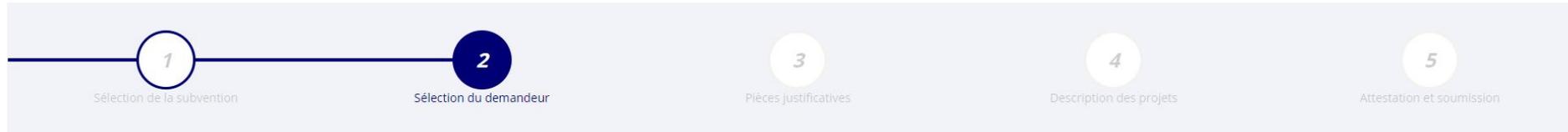
Dans la note de cadrage, un code sera transmis et correspondra à la subvention PSF qu'il conviendra de sélectionner.

SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION (1)

Code	Libellé	Dispositif	Type	Service instructeur	Campagne	Couverture
2201	FFGYM - France - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de Gymnastique - siège national	2022	national - France

Demander une subvention

Etape 2 : Sélection du demandeur



Dans cette étape, vous devrez :

- Vérifier le demandeur sélectionné, soit votre club (personne morale)
- Saisir les caractéristiques de l'association (régime de l'association = Loi 1901 ; domaine = sport ; champ d'action territorial = local)
- Saisir les coordonnées de correspondance du siège
- Saisir les affiliations de l'association (Affiliation aux Fédérations sportives)
- Saisir les agréments de l'association
- Saisir les moyens humains de l'établissement demandeur
- Indiquer la/les personne(s) désigné(es) pour gérer la subvention
- Joindre un RIB

IMPORTANT : Toutes ces informations se remplissent automatiquement, à condition d'avoir mis à jour en amont les informations et les documents de l'association.

Demander une subvention

Etape 3 : Pièces justificatives



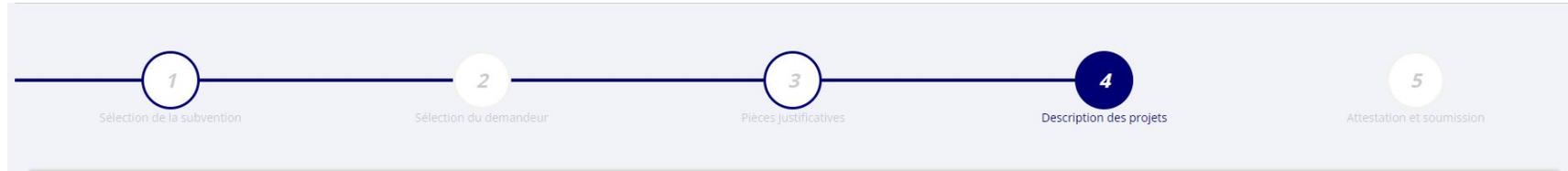
Comme pour l'étape 2, les « documents du demandeur » seront mis à jour automatiquement si les documents sont actualisés pour la saison en cours avant de demander la subvention.

Le cas échéant, il vous faudra les téléverser dans les items correspondants.

Des « documents spécifiques au dossier » peuvent être demandés avant de passer à l'étape 4.

Demander une subvention

Etape 4 : Description du projet



C'est dans cette étape que vous rédigez vos projets. Ils se présentent de la manière suivante :

1. **Exercice (Début)** _____ *Année du début des actions spécifiques pour lesquelles vous demandez le PSF.*
2. **Intitulé** _____ *Titre de la subvention (Ex: Access Gym).*
3. **Fédération** _____ *Fédération Française de Gymnastique.*
4. **Objectifs** _____ *Détail de l'intitulé, en général le nom des types de projets inscrits dans la note.*
5. **Description** _____ *Explications du projet pour lequel vous demandez le PSF.*
6. **Nature de l'aide** _____ *Projets Sportifs Fédéraux.*
7. **Modalité de l'aide** _____ *Aide au projet.*
8. **Objectifs opérationnels** _____ *A cocher, plusieurs sont possibles.*
9. **Bénéficiaires** _____ *Licenciés-Adhérents, et détailler l'âge, le genre (mixité ou non, le nombre.*
10. **Types** _____ *Type de public concerné par la demande de subvention.*
11. **Territoires** _____ *Local.*
12. **Type territoire** _____ *Prioritaires ou non.*
13. **Moyens humains et matériels** _____ *Détailler les moyens humains (salariés/bénévoles) et matériel.*
14. **Date ou période de réalisation** _____ *Les actions peuvent se dérouler sur 1 an et demi : janvier 2022 à juin 2023.*
15. **Evaluation** _____ *Indiquer les indicateurs qui vous serviront à évaluer le projet.*
16. **Indicateurs** _____ *Prioriser les indicateurs d'évaluation à donner et donner une estimation chiffrée.*
17. **Budget** _____ *Budget prévisionnel du projet.*

Demander une subvention

Etape 5 : Attestation et soumission

1 Sélection de la subvention 2 Sélection du demandeur 3 Pièces justificatives 4 Description des projets 5 Attestation et soumission

ATTESTATIONS

Je soussigné(e), **représentant(e) légal(e) de l'association COMITÉ RÉGIONAL OCCITANIE DE GYMNASTIQUE** déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives ⓘ, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);
- exactes des informations administratives dans l'écran « Informations administratives » du compte association; ⓘ
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) : ⓘ
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 € ⓘ
- demander une subvention de 70 000 €;
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association;

Fait le 2021-05-07T14:54:19.547Z à

[← PRÉCÉDENT](#) [TRANSMETTRE AU SERVICE INSTRUCTEUR →](#)

FOCUS : Le Projet Associatif

A quoi ça sert ?

Le projet associatif est un outil administratif, qui permet de faire un point complet de la situation du club à un instant précis. Il est primordial pour :

DONNER DU SENS

Le Projet Associatif est un guide dans la vie du club, il donnera du sens à votre fonctionnement.

Il permet de mettre des objectifs cohérents et de conduire des projets opérationnels visibles.

Grâce à sa transversalité, son suivi et son évaluation, le projet associatif est un gage de réussite.

FÉDÉRER

Il est l'élément moteur pour faciliter et maintenir l'engagement des bénévoles.

C'est le dénominateur commun de tout ce qui sera entrepris, ce qui favorisera une adhésion interne auprès de l'ensemble des acteurs du club : dirigeants, techniciens, bénévoles et adhérents.

COMMUNIQUER

Il est un des outils indispensables pour votre communication puisqu'il permet de :

- Renforcer l'image du club ;
- Être efficace dans les prises de décisions ;
- Être une référence pour la communication interne comme externe ;

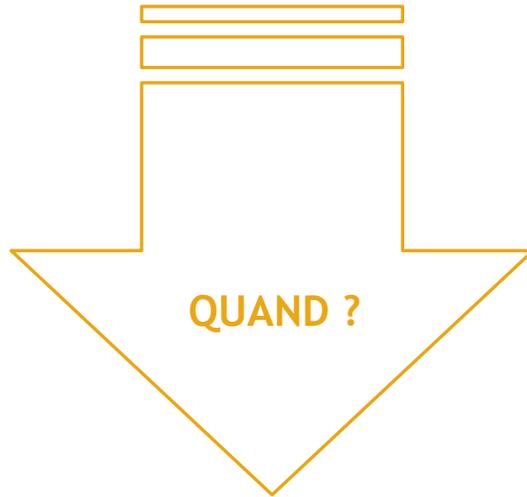
DÉVELOPPER

Il sert à préparer l'avenir et la prospérité de votre club.

Grâce à l'état des lieux et son analyse, il met en avant les axes à améliorer et les actions qui en découlent.

Il permet d'être en adéquation avec les politiques diverses (fédérales, locales) et son environnement.

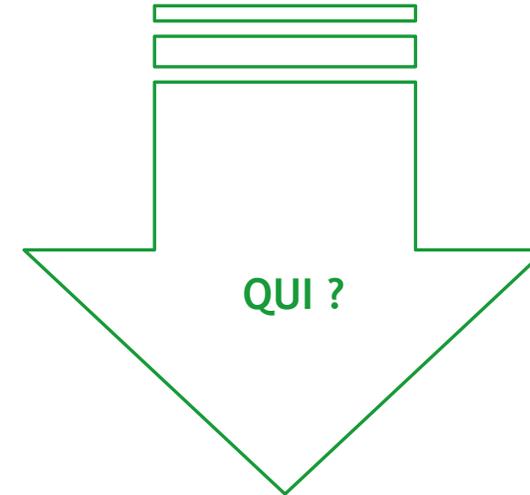
Quand ? Qui ?



Vous pouvez rédiger le projet associatif à tout moment.

Conseils :

- Privilégier un **projet pluriannuel** ;
- **Chaque Olympiade** est un bon repère temporel ;
- Prévoir un **planning de construction** ;
- **Anticiper sa rédaction** pour qu'il soit opérationnel au moment voulu.



Afin d'avoir une **vision globale du club** et de toutes ses caractéristiques, une **équipe de travail doit être constituée**, avec un pilote/chef de projet.

Conseils :

- Mobiliser une **équipe avec au moins une personne de chaque profil** :
 - Dirigeant
 - Technicien
 - Bénévole
 - Salarié
 - Gymnaste
 - Juge
 - etc...

Comment ?

- 1. DÉFINIR SON IDENTITÉ** Etablir la carte d'identité du club (Dirigeants, valeurs, principes, symboles, caractéristiques, missions, informations générales) et identifier l'image et les valeurs que le club transmet.
- 2. EFFECTUER UN ÉTAT DES LIEUX** Sur l'encadrement, le fonctionnement et les équipements + Statistiques.
- 3. ANALYSER L'ÉTAT DES LIEUX** Points forts/faibles, éléments à conserver (vigilance), à améliorer (développement), à faire (création).
- 4. DÉFINIR LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX** Axes stratégiques, orientations du projet.
- 5. DÉFINIR LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS** Déclinaison pratiques des objectifs généraux par actions.
- 6. RÉDIGER LES PLANS D'ACTIONS** Avec une équipe de travail pour chaque action et une périodicité.
- 7. CHOISIR LES INDICATEURS D'ÉVALUATION** Pour chaque action.
- 8. COMMUNIQUER LE PROJET** En interne, mais aussi en externe sur la réalisation des actions décrites ci-dessus.

FOCUS : Le Budget Prévisionnel

Composition d'un budget

2 Colonnes

CHARGES

Compte 6

Les **charges** correspondent à tous les éléments qui vont **coûter de l'argent** dans la réalisation du projet.

Les montants correspondants aux charges, seront à remplir dans la **colonne de gauche** du budget.

2 types de charges :

- **Directes** (charges directement liées au projet);
- **Indirectes** (ne concernent pas directement le projet, mais sont incluses dans le budget).

PRODUITS

Compte 7

Les **produits** correspondent à tous les éléments qui vont **générer de l'argent** dans la réalisation du projet.

Les montants correspondants aux produits, seront à remplir dans la **colonne de droite** du budget.

On retrouve :

- Les produits **directs** (directement liés au projet) ;
- Les **fonds propres** affectés à l'action (ressources propres de l'association).



EQUILIBRE

IMPORTANT

Dans l'estimation de votre budget prévisionnel dédié au projet pour lequel vous demandez la subvention :

- Il est **impératif de ne pas surestimer ou sous estimer le budget**, un compte-rendu d'actions sera demandé à la fin du projet ;
- Le Projet Sportif Fédéral n'a **pas vocation à financer l'investissement matériel**. Seule l'acquisition de petits matériels (montant inférieur à 500 € unitaire) peut être incluse dans la demande ;
- Tout ce qui concerne **les charges (comptes 6), doit concerner le projet directement**, à l'exception des charges de personnels et des charges fixes de fonctionnement qui sont elles liées à la vie du club et pour lesquelles il vous faudra évaluer une quote-part.
- Tout ce qui **concerne les produits (compte 7), doit concerner le projet directement**, à l'exception des fonds propres qui sont eux liés à la vie du club et pour lesquels il vous faudra évaluer une quote-part.
- La **partie contribution volontaire** est très importante : elle **valorise notamment l'intervention des bénévoles sur le projet**. Ceci correspond au nombre d'heures de la totalité des bénévoles investis sur le projet multiplié par un tarif horaire au SMIC brut avec charges patronales.
- Le montant de la subvention demandé **ne doit pas être plus élevé que la somme que vous accordez au projet** (fonds propres).
- La somme des subventions demandées pour l'ensemble des projets PSF, doit **être égale au montant de la subvention PSF** qui figure dans votre budget général.
- Le budget prévisionnel doit **être équilibré**.